

# Nemus

Les transports publics de Flers Agglo



## Guide mobilité

Ensemble,  
bougeons autrement !



flers<sup>Agglo</sup>





Madame, Monsieur,

La mobilité est un facteur essentiel de développement et d'attractivité du territoire. Flers Agglo, via l'Agence Némus, organise les transports publics sur ses 42 communes afin de proposer des offres diverses et variées à l'ensemble des habitants.

L'offre de mobilité de Flers Agglo comprend :

- ▶ 3 lignes urbaines desservant les communes de Flers, Saint-Georges-des-Groseillers et La Lande Patry ;
- ▶ le transport à la demande (TAD) sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération (42 communes) permettant de programmer son déplacement sur simple réservation ;
- ▶ la desserte des établissements scolaires de Flers Agglo par 35 circuits ;
- ▶ le service de covoiturage via l'application mobile Karos mettant en relation des conducteurs et des passagers en fonction de leur itinéraire ;
- ▶ la location de vélos à assistance électrique pour des périodes comprises entre 1 et 6 mois ;
- ▶ les lignes du réseau Nomad gérées par la Région Normandie.

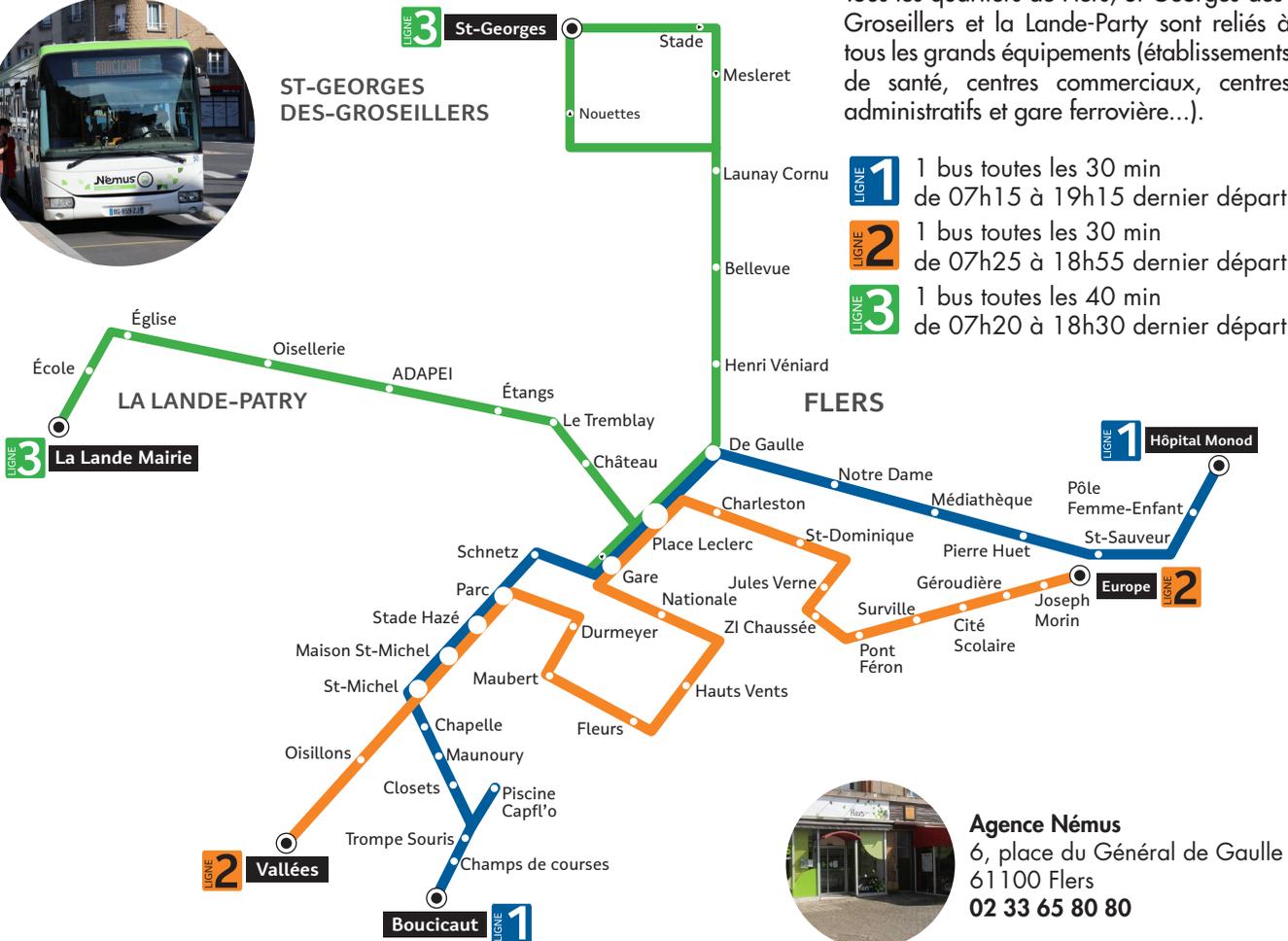
Ce guide de la mobilité décrit l'ensemble des offres de transports sur Flers Agglo et donne les informations et précisions nécessaires pour les usagers. Je vous invite à le découvrir et souhaite vivement que ces services vous apportent la plus grande satisfaction.

Ensemble, bougeons autrement !

Yves GOASDOUÉ  
Président de Flers Agglo



# Les lignes urbaines



Tous les quartiers de Flers, St-Georges-des-Groseillers et la Lande-Party sont reliés à tous les grands équipements (établissements de santé, centres commerciaux, centres administratifs et gare ferrovière...).

- LIGNE 1** 1 bus toutes les 30 min de 07h15 à 19h15 dernier départ
- LIGNE 2** 1 bus toutes les 30 min de 07h25 à 18h55 dernier départ
- LIGNE 3** 1 bus toutes les 40 min de 07h20 à 18h30 dernier départ



**Agence Némus**  
 6, place du Général de Gaulle  
 61100 Flers  
 02 33 65 80 80

# Le transport à la demande

Flers Agglo propose un service de transport à la demande sur ses 42 communes. Ce service est un transport collectif de voyageurs, **accessible à tous sur réservation** et fonctionne toute l'année du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 7h30 (7h45 le samedi) à 19h.

## Votre transport à la demande sur simple réservation

### RÉSERVER

- ▶ **par téléphone ou à l'agence Némus** (6, Place du Général de Gaulle à Flers) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 17h20\* et le samedi matin de 8h30 à 11h50\* au 02 33 65 80 80.
- ▶ en ligne 24h/24 sur [nemus.flers-agglo.fr](http://nemus.flers-agglo.fr)

SCANNEZ LE CODE  
ET RÉSERVEZ



- ▶ Communiquez votre trajet (arrêt\*\* de montée et de destination) et l'heure à laquelle vous souhaitez voyager. **Selon les disponibilités du service, un horaire vous sera proposé et confirmé par e-mail ou par SMS.**
- ▶ La réservation est possible entre 15 jours à l'avance et jusqu'à 17h au plus tard la veille du déplacement souhaité.



### VOYAGER

Présentez-vous 5 minutes avant votre rendez-vous. Les voyageurs montent ou descendent du minibus uniquement aux arrêts matérialisés (abribus ou poteau d'arrêt).

**Afin de ne pas prendre de retard pour les réservations suivantes, nous vous informons que le conducteur ne pourra pas vous attendre.**



Pour les personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte mobilité inclusion (à présenter au conducteur lors du voyage), la prise en charge se fera d'adresse à adresse.

Le conducteur peut assister la personne pour monter ou descendre du véhicule si nécessaire.

### TARIF

Le déplacement s'effectue avec un titre Némus en cours de validité (ticket à l'unité : 1,10 €, carte 10 voyages : 8 € et abonnement sauf Campus).



Le transport à la demande ne peut pas être réservé si le trajet est réalisable avec une ou plusieurs lignes du réseau (urbaines, régulières, scolaires).

\*Pendant les vacances scolaires, se référer aux horaires d'ouvertures de l'agence Némus.

\*\*Liste des arrêts disponible sur [nemus.flers-agglo.fr](http://nemus.flers-agglo.fr).

# 35 circuits scolaires



En complément de ses lignes urbaines, **Flers Agglo propose une desserte des établissements scolaires du territoire.**

Ces circuits sont **accessibles à tous les voyageurs munis d'un titre Némus** sous réserve de places disponibles. Le service fonctionne uniquement en période scolaire.



Les horaires de ces circuits sont disponibles sur [nemus.flers-agglo.fr](http://nemus.flers-agglo.fr).



# Covoiturage

flers Agglo

## Némus

COVOITURAGE



Flers Agglo met à votre disposition un service de covoiturage courte distance sous la forme d'une application mobile Karos.

Simple d'utilisation, intuitive, pratique et flexible pour le quotidien, l'application Karos est téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones !

- ▶ **Conducteur**, vous êtes rémunéré 0,10€/km avec un minimum garanti de 1,50€ par trajet !
- ▶ **Passager**, vous réglez selon les tarifs en vigueur sur le réseau de transport en commun de Flers Agglo soit seulement 1,10€ par trajet.

Le paiement se fait de façon automatique et sécurisée depuis l'application.



## conducteur

# 100€ de prime

## en covoiturant avec Karos



Passagers : vos 10 premiers covoiturages offerts



# Location VAE



Flers Agglo propose un service de location de vélo à assistance électrique sur ses 42 communes.

70 vélos de ville à assistance électrique, 3 vélos cargo à assistance électrique et 4 remorques pour vélo, mais aussi les casques, gilets fluorescents et antivols sont ainsi mis à disposition des habitants.

Tarifs	1 mois	3 mois	6 mois	Dépôt de garantie*
Vélos de ville à assistance électrique	30€	80€	150€	500€
Vélos cargo à assistance électrique	50€	100€	175€	1500€
Remorque pour vélo	10€	25€	50€	150€

\*Le dépôt de garantie ne sera encaissé qu'en cas de perte, de vol, de non restitution, de forte dégradation de la remorque ou de non-paiement d'une facture.



Un abonnement ne peut être renouvelé qu'une fois maximum.

Le service VAE est réservé aux personnes de plus de 14 ans qui résident, travaillent ou étudient dans l'une des communes de Flers Agglo.

Pour profiter d'une location, rien de plus simple, rendez-vous à l'agence Némus (6, place du Général de Gaulle à Flers) muni des pièces suivantes :

- ▶ Pièce d'identité
- ▶ Justificatif de domicile
- ▶ Chèque pour la caution
- ▶ Moyen de paiement



Pré-reservez votre VAE dès maintenant sur [nemus.flers-agglo.fr](https://nemus.flers-agglo.fr) !



# Titres & tarifs

## Un titre de transport Némus adapté à vos déplacements !

### Vous voyagez occasionnellement ?

Ticket à l'unité	1,10€	
10 voyages	8,00€	  

Ces titres sont valable 1h et doivent être présentés au conducteur en cas de correspondance\*.

### Vous voyagez régulièrement ?

SESAME mensuel	18,00€	 
SESAME annuel	180,00€	 

Voyages illimités pendant 1 mois avec le SESAME mensuel et 1 an avec le SESAME annuel.

### Formule pour les scolaires

CAMPUS annuel (primaires)	50,00€	 
CAMPUS annuel (collégiens, lycéens étudiants)	100,00€	 

Les titres CAMPUS donnent accès aux circuits scolaires et au transport urbain (hors TAD) tous les jours scolaires sauf le mercredi après-midi et le samedi.

 Bus  Agence Némus  Boutique en ligne

\*Un déplacement «aller/retour» n'est pas une correspondance.

Aucun remboursement ne sera effectué (dans le cas d'un changement de quotient familial CAF, de déménagement...).

## Des tarifs selon vos revenus

### Pour tous selon Quotient familial CAF

	SESAME	
	Mensuel	Annuel
450€ < QF CAF ≤ 650€	9,00€	90,00€
250€ < QF CAF ≤ 450€	4,50€	45,00€
QF CAF ≤ 250€	1,80€	18,00€

	CAMPUS ANNUEL	
	Primaires	Collégiens Lycéens Étudiants
450€ < QF CAF ≤ 650€	25,00€	50,00€
250€ < QF CAF ≤ 450€	12,50€	25,00€
QF CAF ≤ 250€	5,00€	10,00€

## Comment bénéficier du tarif réduit ?

Les tarifs des abonnements CAMPUS et SESAME sont basés sur le quotient familial, ils évoluent en fonction des revenus de la famille. Pour bénéficier du tarif réduit, présentez votre attestation de paiement CAF (Caisse d'Allocations Familiales) datant de moins de 3 mois mentionnant le nom de tous les bénéficiaires.

# Carte Némus sans contact



## Créer ma carte

La **carte Némus sans contact** est proposée sous 2 modèles :

- ▶ une carte anonyme (5€)
- ▶ une carte nominative (gratuite)

Pour les cartes nominatives, munissez-vous d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité récente et d'une attestation de paiement CAF inférieur 3 mois (seulement si votre quotient familial CAF est inférieur ou égal à 650€).

Pour effectuer votre demande de carte, 2 possibilités s'offrent à vous :

- ▶ **se rendre à l'agence Némus**
- ▶ accéder à l'onglet inscription depuis la **boutique en ligne disponible sur [nemus.flers-agglo.fr](http://nemus.flers-agglo.fr)**

Une fois votre carte créée, vous pourrez la charger soit en 10 voyages, soit en abonnement (Sésame, Campus) en agence ou sur la boutique en ligne.

## Carte perdue

En cas de perte, de vol ou de changement de nom, vous pouvez reconstituer votre carte nominative à l'agence Némus. Elle sera chargée avec le solde de vos voyages non-utilisés (sous réserve qu'ils n'aient pas été utilisés par une tierce personne) ou votre abonnement en cours de validité. Cette opération vous sera facturée 20€.

## Carte oubliée

Vous devez acheter un ticket à l'unité auprès du conducteur au prix de 1,10€.

## Consulter le solde de ma carte

En scannant le QR code présent sur votre carte, accédez à la consultation de votre compte : nombre de voyages ou durée de validité restants.



## Recharger ma carte

- ▶ sur la boutique en ligne
- ▶ à l'agence Némus
- ▶ à bord des véhicules (uniquement la carte 10 voyages)

## Voyager tranquille !

1. Montez à l'avant du véhicule
2. Passer votre carte devant le valideur
3. En cas de correspondance, passez de nouveau votre carte devant le valideur (si c'est dans l'heure vous ne serez pas débité d'un nouveau voyage)



Si vous voyagez sur le réseau Némus sans titre de transport ou sans valider votre titre, vous vous exposez à **une amende et des poursuites.**

Loi n°2016-339 du 22 mars 2016 - art. 15

# Les lignes normandes

Le réseau de mobilité normand NO\_MA\_D de la Région Normandie propose des liaisons en cars (entre les différentes villes du Calvados et de l'Orne) et en train (au départ de Flers, Briouze et la Ferté-Macé).

Le réseau NO\_MA\_D permet des liaisons directes vers de nombreuses villes en Normandie et vers Paris. Les lignes régulières NO\_MA\_D cars desservant le territoire de Flers Agglo sont les suivantes :

-  **L401** Putanges-le-Lac - Briouze - Flers
-  **L402** Flers - Landisacq - Bocage - Tinchebray
-  **L403** Flers - la Ferté-Macé - Bagnoles de l'Orne Normandie - Alençon
-  **L404** La Ferté-Macé - Carrouges - Alençon
-  **L405** La Ferté-Macé - Domfront-en-Poiraie
-  **L406** Flers - Lonlay-l'Abbaye
-  **L407** Argentan - La Ferté-Macé - Bagnoles de l'Orne Normandie
-  **L423** Putanges-le-Lac - Briouze - Flers
-  **L117** Briouze - La Ferté-Macé - Bagnoles de l'Orne Normandie

Pour vous déplacer sur le territoire de Flers Agglo, vous pouvez emprunter une de ces lignes avec votre titre de transport Némus (sauf la ligne 117) ou l'acheter à bord du car.

**NO\_MA\_D**  
RÉSEAU DE MOBILITÉ  
NORMANDE



Les horaires des lignes NO\_MA\_D sont disponibles sur [nemus.flers-agglo.fr](http://nemus.flers-agglo.fr)

Pour toute demande d'information ou encore pour commander votre billet par téléphone et le recevoir par courrier, les conseillers CONTACT NO\_MA\_D TRAIN sont à votre écoute du lundi au samedi de 6h à 21h et les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

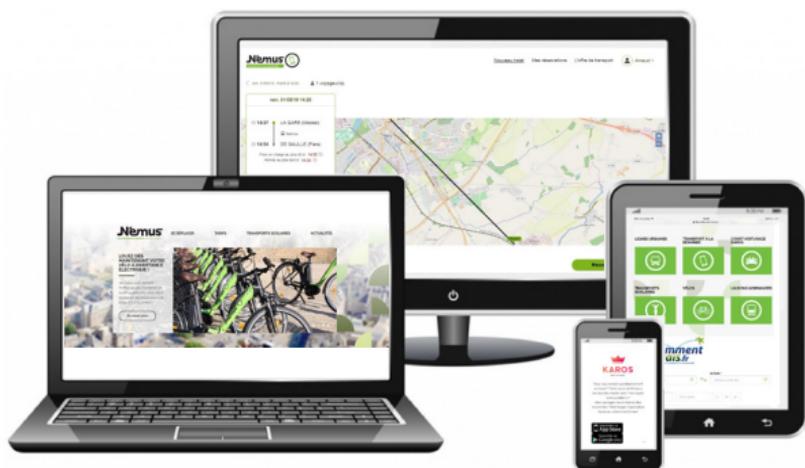
**Composez le 0 800 801 801**  
(service & appel gratuits)



# Némus

Les transports publics de Flers Agglo

Retrouvez toute l'information  
de votre réseau sur [nemus.flers-agglo.fr](http://nemus.flers-agglo.fr)



Conception graphique Transdev Normandie

Une info ?  
Une question ?  02 33 65 80 80

Agence Némus  
6, place du Général de Gaulle  
61100 FLERS

Rejoignez-nous ! 

 **transdev**  
NORMANDIE

**flers** Agglo

